

Commune de CHABRILLAN

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 6 – 01/09/2020

Lieu : Salle du conseil		Heure : 20h30	
Rédacteur(s) : Justine FALZON / Sonia BOURDELIN		Date de rédaction : 03/09/2020	
Objet :		Conseil municipal du 01/09/2020	
Statut du document :		VA (AV : à valider, VA : validé, SV : sans validation, DIFF : diffusé)	
Participants : 15		15 présents	
Nom Prénom	Fonctions	Présent	Commentaire
Cyrille VALLON	MAIRE	O	
Dominique ARDOUVIN	1 ^{er} Adjoint	O	
Myriam SEILER	2 ^{ème} Adjoint	O	
Ludwig BLANC	3 ^{ème} Adjoint	O	
Danielle BARNIER	4 ^{ème} Adjoint	O	
Sonia BOURDELIN	Conseillère	O	
Sébastien BRUNET	Conseiller	O	
Alain CHAMBON	Conseiller	O	
Tomás DE LA GUARDIA	Conseiller	O	
Pascale DESBRUN	Conseillère	O	Secrétaire de Séance
Isabelle GUÉRIN	Conseillère	O	
Brice LIOTARD	Conseiller	O	
François LIOTARD	Conseiller	O	
Rémi NOHARET	Conseiller	O	
Stéphanie PONCE	Conseillère	O	

Points préparatoires

Madame Pascale Desbrun se propose comme secrétaire de séance.
Cette proposition est acceptée par les présents.

Approbation du CR du conseil précédent à l'unanimité.

Pas d'ajout de délibération

1 : CDG : convention assistance retraite

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que le Centre de Gestion de la Drôme (CDG) propose le traitement des dossiers de retraite des agents relevant de la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL).

Ainsi, le CDG propose, pour les agents CNRACL qui pourraient faire valoir leurs droits à la retraite entre 2020/2022 :

- le contrôle sur les processus matérialisés ou dématérialisés et actes transmis à la CNRACL
- Ou - la réalisation totale sur les processus matérialisés ou dématérialisés et actes transmis à la CNRACL.

Monsieur le Maire propose de signer une convention « assistance retraite – 2020/2022 » pour la réalisation totale des dossiers de demandes de retraite avec le CDG 26 qui sera ainsi le seul interlocuteur de la Commune avec la Caisse des Dépôts et Consignations, branche CNRACL

La facturation sera établie, trimestriellement, en fonction des processus, nombre et type de missions, effectués par le CDG26.

Revalorisation des tarifs appliquée à partir du 01/07/2020, à l'initiative du Conseil d'Administration du CDG 26 par délibération n° 2020-12 selon le tableau suivant :

PRESTATION	CONTRÔLE	REALISATION TOTALE
Immatriculation	30	44
Validation services	40	80
Régularisation	40	80
Transfert des droits au régime général et à l'Ircantec	60	91
Simulation de calcul de pension (dans le cadre du droit l'information ou sur demande)	50	80
Qualification du compte individuel retraite (dans le cadre du droit l'information ou sur demande)	50	80
Demande d'avis préalable	50	80
Liquidation pension normale, carrière longue, réversion	50	80
Liquidation pension invalidité	60	90
Liquidation pension agent intercommunal, pluricommunal	60	90
Correction d'anomalies	50	50
Accueil personnalisé retraite (APR)*	130	130

**Le montant de l'APR peut être majoré, selon les cas, du tarif des différents actes utiles à sa préparation (QCIR, correction d'anomalies, régularisation)*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec le CDG 26 pour la réalisation totale sur les processus et actes transmis à la CNRACL des demandes de retraite.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de procéder à toutes les démarches administratives et financières relatives à l'exécution de la présente délibération.

Délibéré à l'unanimité

Fin des délibérations à 20h45

Questions diverses

- Courrier Association Bibliothèque
 - o Désigner un délégué du CM pour faire partie du Conseil d'Administration ; réglementaire dans son association et dans la convention signée entre la mairie et l'association
 - o Monsieur François Liotard est désigné pour ce poste
- Rentrée scolaire
 - Aujourd'hui, Directrice et instituteurs satisfaits des travaux (demandés en conseil d'école)

- Dégagement de la cour de l'école du haut, grilles reculées, route dégagée sous le château pour les piétons, discussions en cours avec l'entreprise de maçonnerie.
- Salaires surveillance : 5,5h/ semaine : 20€/h / 180€ d'eau / => 2h40/j => 2€ par enfant pour le personnel communal
- Cantine : Subvention de 5000€ par la mairie => 1,2 € par repas, la Mairie prend en charge la part covid, 4,10 € proposé / 10 centimes par la mairie par repas
- 5 nouvelles familles / 41 élèves
- répondre à la CAF pour subvention périscolaire CEJ Contrat Enfance Jeunesse
- réunion de rentrée le 8 septembre 2020
- Eau potable :
 - o Recherches : Mr Clément est intervenu pour trouver de l'eau vendredi 28 août matin et Mr Landru : eau sur même veine plus profonde (35m pour 2,5m²)
 - o Secteur les Gilles : des documents complémentaires sont nécessaires pour avoir l'accord (Dossier DDT avec Mr Carsana) car le terrain appartient à la SNCF, il semble être assez loin du tracé.
 - o Alerte a eu lieu début août : puis retour à la normale sans explication. Cela s'est produit les 2 ou 3 premiers jours de grosses chaleurs, remplissage des piscines ?,
 - o Solution des Gilles pourrait rentrer dans le projet de la DDT et faire financer par le département
 - o Rappel du problème d'alimentation des bâches de sécurité incendie.
- Commissions
 - o Programmations : réunion dans prochaines semaines + élargissement extra-municipal
 - o Urbanisme, cadre de vie, environnement : projet cœur de village.
 - Intervention CAUE : visite locaux, rencontre équipe technique et référents foot, .. semaine du 28 septembre au 2 octobre
 - réunion commission : mercredi 16 septembre à 18h
 - o Commission CCAS : logements sociaux / CCAS : lundi 21 septembre 17h
 - o Patrimoine communal, services : budget, devis en cours, point avec Jean-Claude Barret (route, chemins, devis): jeudi 10 septembre 18h
 - o Communication : réunion mercredi 9 à 15h
 - o Vie associative : lundi 14 septembre à 17h
 - o Culture tourisme et patrimoine : vendredi 11 septembre à 18h
 - o Projet d'école : rencontre CAUE, rencontre commune de Grâne
- Divers

- Le maire sollicite un quitus pour une réflexion sur l'organisation du cafébibliothèque pour pouvoir accueillir d'autres associations et mener la réflexion sur un nouveau mode de répartition. Quitus lui est donné par le conseil.

- Café bibliothèque
 - Agrément EVS : CAF relancé, proposer rencontre CAF – Mairie
 - Pourrait financer fonctionnement mais aussi investissements
 - 9 000€ recettes pendant l'été lors des marchés (13 000€ en année complète avant) de Cabrehia => garder la dynamique
 -

- Projet spectacle jazz village
 - Projet de jazz au village sur l'année sur une dizaine de communes proposé par Laure ROUVIER. Organiser pendant 3/4 jours. Spectacle en extérieur. Demande 500€ par commune pour le spectacle au minimum.
 - Intervention avec l'école, les habitants, ... pour septembre 2021
 - Majorité des subventions viennent des subventions DRAC
 - 4 artistes en moyenne sur une commune : 4 jours pour inventer un spectacle avec école, habitants, etc ... dans un lieu non dédié
 - établir des passerelles entre les gens différents
 - un comité culture : veille avec des professionnels pour avoir un avis sur les propositions sans tomber dans les spectacles qui n'en sont pas.
 - Mettre plus d'information pour les habitants non du village

- Document unique :
 - devis panneaux, extincteurs, à signer + demande de subvention
 - aire de jeu : à contrôler chaque année / 5 jeux / 185€ pour vérifier / sol à vérifier : 1085€
 - devis EPI, contrat de surveillance
 - urgence : sécurité santé du personnel => réunion 2 septembre 10h

- Travaux : local direction / infirmerie / dans le local des jeux de la cour

- Horaires de la mairie : => site web
 - Après discussion avec Justine (28h du mardi au vendredi) et Jill (12h Accueil et urbanisme)
 - Regrouper les jours de Jill : proposition pour que Jill vienne le jeudi au lieu du mardi. Entraîne une modification des horaires : mardi matin 9h-12 h au lieu du jeudi matin. Vendredi 9h-12h ; Jeudi de 13h à 17h. A partir du 21 septembre.
 - Monsieur le Maire présent à la mairie : jeudi à partir de 13h. Indiquer « Sur rendez-vous »

Poubelle de récupération : à valider

Prochain conseil municipal le mardi 8 octobre à 20h30

Séance levée à 23h30